

---

## Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

# L'historique

### UNE FACULTÉ PRESTIGIEUSE TOURNÉE VERS L'AVENIR

**Créée en 1431**, la Faculté de droit de Poitiers jouit d'une excellente réputation qu'elle a acquise grâce à la présence, dans le corps enseignant, d'enseignants-chercheurs réputés dans les trois domaines du droit privé, du droit public et de l'histoire du droit (voir l'historique).

La longue liste des élèves célèbres confirme cette notoriété : Tiraqueau, Rabelais, du Bellay, Ronsard, Bacon, Viète, Descartes.

L'École de droit de Poitiers est créée, parmi douze autres, par une loi de l'an XII (1804) et l'année suivante, le décret signé par Napoléon lui affecte les bâtiments de l'Hôtel-Dieu (aujourd'hui, Place Charles de Gaulle).

L'augmentation du nombre des étudiants dans les années soixante a amené le Conseil d'Université à prendre la décision d'implanter de nouveaux locaux sur un « campus » situé route de Chauvigny devenue depuis l'avenue du Recteur Pineau.

**Aujourd'hui**, la Faculté de droit est l'une des principales composantes de l'Université de Poitiers par le nombre de ses étudiants, mais aussi par l'importance de son activité scientifique. Sur ses différents sites (Place Charles de Gaulle, Campus, Juripôle, Niort, Angoulême, Segonzac), elle compte environ 3 000 étudiants, dont plus de 200 étrangers inscrits dans le cadre du programme Erasmus ou de conventions conclues avec des Facultés non européennes.

Pour maintenir son rang, **la faculté de droit et des sciences sociales a fait évoluer son offre de formation** en s'ouvrant, ces dernières années, aux "droits naissants" que sont le droit de la santé, le droit des communications ou le droit de l'environnement et en créant des diplômes au cœur de la vie économique (droit de l'assurance, droit des contrats publics et des marchés publics, droit de l'entreprise, droit des télécommunications, etc...).

**L'activité scientifique de notre Faculté** est l'une des plus riches de l'Université de Poitiers avec plus de 15 colloques et journées d'études pour la seule année 2010 (voir la rubrique Recherche) et la soutenance régulière de thèses de doctorat en droit.

La Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers a su développer un **important réseau international** [

<http://droit.univ-poitiers.fr/relations-internationales/presentation/presentation-363951.kjsp?RH=1289894579436>]. Elle a ainsi conclu plus d'une trentaine de conventions avec des pays des cinq continents (Cambridge, Rome III, Adelaïde, Hokkaido, Singapour, Moncton, La Plata, Rio de Janeiro, etc.) qui rendent possible une véritable ouverture à l'international.



### Téléchargez l'historique de la Faculté



[Télécharger - Fichier PDF - 390 ko \[PDF - 187 Ko\]](#) [

[http://droit.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHER=1326273309301&ID\\_FICHE=817](http://droit.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273309301&ID_FICHE=817)  
]